

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9258**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master Domaine : " Sciences Humaines et Sociales " - Mention : " Psychologie " spécialité "Psychologie et neuropsychologie du développement et des fonctionnements cognitifs" (Master à finalité Recherche et Professionnelle)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis	Président de l'université de Nice, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Pour le parcours professionnel de la spécialité : psychologue des secteurs hospitaliers (services de neurologie, pédiatrie, psychiatrie, gériatrie, de long séjour, centres de rééducation fonctionnelle ...) et centres de référence départementaux (CR troubles des apprentissages, CR mémoire), des établissements pour enfants (lieux d'accueil de la petite enfance, de prise en charge des enfants d'âge scolaire et d'adolescents en difficulté ainsi qu'entreprises liées au monde de l'enfance), et des établissements pour adultes (foyers d'accueil, Centres d'Aide par le Travail et maisons de retraites).

Pour les deux parcours recherche de la spécialité, si complétés d'un doctorat : enseignant-chercheur, chercheur, et chercheur clinicien, en psychologie du développement cognitif, en neuropsychologie (et dans les disciplines connexes des Sciences cognitives et des Neurosciences).

Pour le parcours professionnel de la spécialité : la formation théorique et pratique prépare les étudiants à acquérir, à partir d'enseignements pluridisciplinaires, les compétences nécessaires dans le domaine de la prévention, du diagnostic, de l'évaluation, de l'encadrement et de la prise en charge neuropsychologique (i.e. des anomalies du fonctionnement cognitif - mémoire, attention, langage, raisonnement, gnosies et praxies - résultant de lésions cérébrales ou de troubles du développement chez l'enfant et l'adulte). Ces aptitudes sont sollicitées dans tous les secteurs hospitaliers et les établissements pour enfants ou pour adultes.

Pour le parcours recherche / Neuropsychologie de la spécialité : compétences requises pour exercer les métiers de la recherche en psychologie cognitive, neuropsychologie clinique (et dans les disciplines connexes des Sciences cognitives et des Neurosciences).

Pour le parcours recherche / Psychologie du développement de la spécialité : compétences requises pour exercer les métiers de la recherche en psychologie du développement, psychologie cognitive (et dans les disciplines connexes des Sciences cognitives).

Pour ces parcours, l'insertion professionnelle et l'exercice sont aussi préparés par des cours sur la recherche d'emploi, d'anglais (50 heures de type avancé, correspondant au niveau B2 ou C1 du cadre européen de référence pour les langues vivantes, ou ALTE 4), et la réalisation d'un stage professionnalisant (500 heures optionnelles pour les parcours Recherche).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs d'exercice de la psychologie et de la neuropsychologie, en particulier pour les missions de prévention, évaluation et prise en charge des anomalies du fonctionnement cognitif (mémoire, attention, langage, raisonnement, gnosies et praxies, etc.) résultant de lésions cérébrales ou de troubles du développement chez l'enfant et chez l'adulte.

Secteurs de référence (code sise) : 57002 : Psychologie cognitive

57003 : Psychologie clinique

57005 : Psychologie de l'enfant et de l'adolescent

- psychologue dans les secteurs hospitaliers (services de neurologie, psychiatrie, pédiatrie, gériatrie, centres de long séjour, centres de rééducation fonctionnelle) ;
- psychologue dans les établissements pour enfants (tous les lieux d'accueil de la petite enfance, de prise en charge des enfants d'âge scolaire et des adolescents en difficulté ainsi que les entreprises liées au monde de l'enfance) ;
- psychologue dans les établissements pour adultes (foyers d'accueil, Centres d'Aide par le Travail et maisons de retraite).
- enseignant- chercheur
- chercheur
- chercheur clinicien

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Réglementation d'activités :

L'obtention du titre professionnel de Psychologue (protégé par la Loi du 25 juillet 1985).est conditionné par une formation initiale complète en Psychologie et le respect des conditions de stage définies par l'Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de

validation du stage professionnel prévu par le décret no 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignement décrites dans le cadre ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE).

La formation se déroule sur 2 semestres et permet d'obtenir 60 ECTS.

Ces UE sont obligatoires ou optionnelles selon les parcours :

- Anglais professionnel et scientifique
- Professionnalisation
- Informatique avancée
- Méthodes statistiques et expérimentales avancées
- Traitement des données et psychométrie
- Projet de recherche
- Mémoire de recherche
- Stage professionnalisant
- Bases neuropsychologiques de la cognition
- Développement des fonctions cognitives
- Neuropsychologie des pathologies acquises
- Neuropsychologie et psychologie du langage
- Rééducation, remédiation, prise en charge et éthique
- Troubles du développement cognitif
- Recherches en neuropsychologie
- Recherches en psychologie cognitive
- Recherches en psychologie du développement cognitif

Conditions d'admission : sélection sur dossier et selon le parcours

- professionnel : Licence de Psychologie et Master 1 (ou Maîtrise) de Psychologie (formation initiale ; préférentiellement avec une spécialisation psychologie cognitive, neuropsychologie ou psychologie du développement), ou exercer en tant que psychologue depuis plus de 3 ans (formation continue).

- recherche : cursus de Psychologie, de Sciences Cognitives, de Sciences du Langage (sans exclure d'autres possibilités).

Spécificités du parcours professionnel :

- les stages court (2 semaines) et long (3 mois) doivent être effectués dans des institutions accueillant des enfants atteints d'un handicap ou d'un trouble d'apprentissage ou bien dans des centres de consultation et rééducation spécialisés en psychologie et neuropsychologie. Ils sont encadrés par un psychologue référant de stage et un enseignant-chercheur.

- conduite d'un projet de recherche : le rapport de stage incluant une recherche thématique réalisée dans le cadre du stage long fait l'objet d'une soutenance orale.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé de 5 membres dont 3 enseignants - chercheurs et 2 professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Habilitation N° 20081005 (Contrat 2008-2011) -(Habilité par arrêté ministériel en date du 12 septembre 2008

Arrêté du 8 octobre 2004 portant enregistrement au RNCP ([Lien vers le site Legifrance](#))

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.unice.fr/>

Autres sources d'information :

- Université de Nice Sophia-Antipolis : www.unice.fr

Lieu(x) de certification :

UFR LASH (Faculté des lettres Université de Nice Sophia Antipolis)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR LASH (Faculté des lettres Université de Nice Sophia Antipolis)

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°32277